CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E20623** **VALABLE JUSQU'AU** **22/11/2027**

ÉDITÉ LE 15/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1982

Raison sociale : BAZIN BATIMENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2002

Capital : 350 000

743 ROUTE DES 7 FONTAINES
38200 SEYSSUEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE

Siret : 323 298 315 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 81 00149

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-110195

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-110195

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 04 74 85 17 21 **Fax :**

Portable : 06 70 54 68 27

Responsabilité légale :
FINANCIERE BCL (444 585 442) / BAZIN LAURENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.bazin-sas.fr

E-mail : rachid@bazin-sas.fr

Effectif moyen : 34 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 816 055 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)	34	02/10/2025
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	34	02/10/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/10/2026 15:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.